

Centre de Populiculture du Hainaut a.s.b.l.

11 rue Paul Pastur – 7800 Ath



INVITATION

**LE VENDREDI 05 AVRIL 2024**

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Comme toutes les sociétés belges, le CPH doit mettre ses statuts en conformité avec la nouvelle législation.

Seule une Assemblée Générale Extraordinaire permet de voter ces statuts mis à jour. La première Assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier dernier n'a pas obtenu le quorum.

Nous avons donc le plaisir de vous inviter à cette assemblée, qui se tiendra Salle Louis Delmée, **le vendredi 5 avril 2024 à 9h 30** juste avant l'Assemblée générale ordinaire et notre colloque annuel.

Nous vous remercions d'avance pour votre présence à cette seconde AGE et nous vous prions d'agréer, Cher.e membre, l'expression de notre meilleure considération.

La secrétaire  
C. Gilboux

Le Président  
F. Deterck